

Transcription de vidéo

Titre de la vidéo :

Contenu du premier chapitre du mémoire

« Introduction à la problématique (question, objectif ou hypothèse) »

Description de la vidéo :

Cette vidéo présente le contenu du premier chapitre du mémoire de la maîtrise en éducation à l'Université de Saint-Boniface.

Production de la vidéo :

Cette vidéo a été préparée par la Faculté d'éducation en collaboration avec le Service des technologies d'apprentissage à distance de l'Université de Saint-Boniface. Le contenu et la narration de cette vidéo d'information ont été préparés par le professeur Jules Rocque. Le design de la vidéo et le contenu ont été mis en place par le Service des technologies d'apprentissage à distance (Jamie Morneau et Julie Joanisse).

Narration :

Jules Rocque, professeur à la faculté d'éducation

Adresse Web de la vidéo :

<http://ustboniface.ca/documents-med-videos>

Transcription :

Introduction

L'objectif du présent tutoriel est de présenter le contenu du premier chapitre du mémoire intitulé « Introduction à la problématique (question, objectif ou hypothèse) ».

N. B. Ce tutoriel sert de guide générique. Il peut y avoir des nuances et des divergences d'opinion au niveau du titre, des définitions et du contenu précis du premier chapitre du mémoire. Par conséquent, l'étudiant ou l'étudiante poursuivra la rédaction de son travail en respectant les consignes émises par sa direction.

En présentant les principales composantes du mémoire, la structure suivante est proposée comme guide pour nos étudiants et étudiantes. Elle tente de regrouper les éléments repérés dans les consignes des facultés des études supérieures et des tables de matières de mémoire de l'Université Laval, l'Université du Manitoba et l'Université d'Ottawa. Pour offrir quelques nuances dans les termes utilisés, cinq sources scientifiques ont aussi été consultées et citées¹.

Organisation proposée pour cette présentation

1. Chapitre 1 : Introduction à la problématique (question, objectif ou hypothèse)
2. Chapitre 2 : Cadre conceptuel/cadre de référence/cadre théorique/revue de la littérature (documentation)/*literature Review*
3. Chapitre 3 : Méthodologie
4. Chapitre 4 : Présentation des données, analyse et interprétation des résultats (discussion) /*Results/Summary of Findings and Recommendations*
5. Chapitre 5 : Conclusion

Dans ce tutoriel, on ne traite que du chapitre 1 du mémoire; les autres chapitres seront traités dans les prochains tutoriels.

Précision de certains termes

Afin de bien comprendre le contenu du premier chapitre, il faut nuancer certains termes.

D'abord, le « **problème** ». Selon Legendre (2005), le problème se définit ainsi :

« Question, difficulté, énigme, impasse, interrogation inédites et pertinentes dans un domaine de savoirs et d'activités, pour lesquelles on ne dispose d'aucune réponse satisfaisante et qui poussent à entreprendre une recherche. » (p. 1078).

Selon Bouchard (2011), la « **problématique** » se définit ainsi :
« La problématique consiste essentiellement dans la sélection et la mise en ordre, par le chercheur et selon ses perspectives propres, des éléments qui composeront le territoire de questionnement où évoluera la recherche. » (p. 67).

« La situation problématique se présente comme l'ensemble des éléments que le chercheur considère comme pertinents pour asseoir l'existence du problème sur lequel il se repose. » (Bouchard, 2011, p. 68).

« La problématique est une étape essentielle à la préparation d'un travail de recherche et elle doit se placer tout au début. » (Bouchard, 2011, p. 69).

La formulation d'un problème de recherche « vise à faire ressortir, par une logique argumentative, l'existence d'un manque dans la somme des connaissances en rapport avec la problématique soulevée. » (Bouchard, 2011, cité dans Karsenti et Savoie-Zajc p. 76).

Formuler un problème de recherche nous amène à poser une question de recherche. Ceci nous mène à la prochaine étape du premier chapitre : l'**opérationnalisation** ou la **problématisation**.

Angers (2005) nous propose cette définition : « Le processus pour parvenir à concrétiser votre question de recherche est l'**opérationnalisation**. » (p. 26).

L'opérationnalisation comprend un processus en trois temps :

- 1) formuler une hypothèse ou un ou des objectifs de recherche
- 2) analyser les concepts contenus dans la formulation et
- 3) s'assurer de la faisabilité de la recherche.

Au cœur du premier chapitre se trouve la **question de recherche**, le ou **les objectifs** ou **l'hypothèse**.

Selon Bouchard (2011), « une **question de recherche**, se définit comme étant une interrogation qu'on formule à l'intention de la

connaissance dans le but de l'explorer. » (cité dans Karsenti et Savoie-Zajc, p. 77)

« Les **objectifs** soulignent les intentions du chercheur. » (Lenoir, 2012, p. 104). « Ils sont rédigés sous forme de propositions à retombées comportementales; ils sont des mandats que se donne le chercheur quant à son objet de recherche. » (Bouchard, 2011, cité dans Karsenti et Savoie-Zajc, p. 77-78)

« Le chercheur peut vouloir connaître certains aspects d'un phénomène, expliquer des relations entre phénomènes, appliquer des données fondamentales en situation concrète, élaborer des modèles ou des produits, contribuer à améliorer une situation avec les acteurs concernés. » (Bouchard, 2011, cité dans Karsenti et Savoie-Zajc, p. 78)

« L'objectif de recherche ne contient pas de prédiction, c'est-à-dire de réponse à la question de rechercher. » (Angers, 2005, p. 27)

Voici quelques exemples d'objectifsⁱⁱ :

« Connaître les perceptions des étudiants de la formation technique au collège à propos des cours de formation générale. » (p. 78)

« Élaborer un modèle constructiviste d'éducation à l'environnement. » (p. 78)

« Expliciter le sens développé par des jeunes du secondaire à la suite d'une expérience de visualisation. » (p. 78)

L'hypothèse diffère de l'objectif. Une hypothèse « est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs. Même plus ou moins précise, elle aide à *sélectionner* les faits observés. » (Grawitz, 2001, p. 398).

En d'autres termes, l'hypothèse est une prédiction exprimée dans un énoncé cohérent qui peut être « soumis à une vérification empirique » (Angers, 2005, p. 26).

En voici deux exemplesⁱⁱⁱ

Premier exemple : « La fréquence des comportements d'attention à la tâche en classe est plus élevée chez les filles que chez les garçons. » (p. 155)

Deuxième exemple : « Il y a une relation négative entre le nombre d'élèves par classe et le rendement scolaire. » (p. 155)

Il faut souligner que « S'il n'est pas possible de faire de prédiction, l'hypothèse est remplacée par un objectif de recherche. » (Angers, 2005, p. 26)

Toutes les ressources référencées dans cette vidéo ont été compilées dans le document « Ressources complémentaires aux vidéos » disponible sur le site Web de l'USB.

Ce document comprend donc les liens vers des documents Web et les coordonnées actuelles de toutes les personnes-ressources.

Vous trouverez sur cette même page Web la transcription de cette vidéo ainsi que des liens vers d'autres vidéos reliées à la Maîtrise en éducation.

ⁱ 1) Maurice Angers (2005). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 2) Madeleine Grawitz (2001). *Méthodes des sciences sociales*. 11^e éd. 3) Renald Legendre (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3^e éd.). 4) Yves Lenoir (2012). *Guide d'accompagnement de la formation à la recherche. Un outil de réflexion sur les termes et expressions liés à la recherche scientifique*. 5) Thierry Karsenti et Lorraine Savoie-Zajc (2011). *La recherche en éducation. Étapes et approches* (3^e éd.).

ⁱⁱ Extraits de Bouchard (2011). De la problématique au problème de recherche, dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation. Étapes et approches*, (3^e éd.), 64-81.

ⁱⁱⁱ Extraits de Boudreault et Cadieux (2011). La recherche quantitative, dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation. Étapes et approches*, (3^e éd.), 149 - 181.